

ATTESTATION DE DELIVRANCE DE
L'INFORMATION DONNÉ À SON CONJOIN
COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES
DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE
DE SA PROFESSION SUR LES BIENS
COMMUNS

Je soussigné M. ALAHIAN Abdellah déclare sous
ma responsabilité, conformément à l'article

R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé ma
conjointe M^{me} CHAIBI MYRIAM, avec laquelle je me suis
marié sans contrat de mariage ou bien un contrat de
mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur
les conséquences des dettes contractées dans l'exercice
de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Behren-lès-Forbach le 14.08.2026

ALAHIAN Abdellah

CHAIBI MYRIAM

